



Institut québécois de
planification financière

FPSC

Take the Next Step

Financial Planners Standards Council

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Entente de reconnaissance mutuelle entre l'Institut québécois de planification financière (IQPF) et le Financial Planners Standards Council (FPSC)

Montréal, le 4 juin 2009 – L'Institut québécois de planification financière (IQPF) et le *Financial Planners Standards Council* (FPSC) viennent de signer un protocole d'entente historique, dans le but de simplifier le parcours des planificateurs financiers québécois désirant pratiquer à l'extérieur de la province et celui des planificateurs financiers certifiés (*Certified Financial Planners*^{MD}) du reste du Canada désirant pratiquer au Québec.

Ainsi, les titulaires d'un diplôme de planification financière au Québec seront exonérés des exigences du programme de base de certification d'un *Certified Financial Planner* (CFP^{MD}). Ils seront immédiatement admissibles à passer l'examen afin d'accéder au titre de CFP^{MD}, régit par le FPSC dans le reste du Canada. De plus, dès l'entrée en vigueur du nouveau programme de certification CFP^{MD} en 2010, les détenteurs du titre de planificateur financier au Québec qui possèdent un an d'expérience professionnelle pertinente reliée au domaine de la planification financière seront immédiatement admissibles à passer l'examen 2 de compétence professionnelle final (ECP2).

Les détenteurs du titre CFP^{MD} ayant complété un baccalauréat en finance, en administration des affaires, en commerce, en sciences économiques ou autre domaine relié répondront quant à eux aux exigences d'admissibilité pour se présenter à l'examen final de l'IQPF, la dernière étape menant à l'obtention du titre de planificateur financier au Québec.

« Cette entente est le résultat de notre respect mutuel pour les normes de compétence professionnelle mises de l'avant par chacun des deux organismes, affirme Jocelyne Houle-LeSarge, directrice générale et secrétaire de l'IQPF. Les professionnels de la planification financière qui ont leur titre de Pl. Fin. ou la certification CFP^{MD} pourront désormais pratiquer partout au Canada. »

« Nous sommes très heureux d'avoir conclu cette entente historique avec l'IQPF. Elle sera bénéfique non seulement pour l'industrie, mais pour tous les Canadiens, estime Cary List, président et directeur général du FPSC. Les Canadiens qui veulent s'assurer des services compétents pourront faire appel à un Pl. Fin. ou à un CFP^{MD} tout en sachant que leurs besoins en planification financière seront bien comblés. »

Dans l'intérêt du public, l'IQPF et le FPSC uniront également leurs forces pour établir une base commune au niveau de la réglementation et des normes de compétence en planification financière à travers le Canada. Les deux organismes poursuivront des projets de recherche et de développement dans le but ultime de faire de la planification financière une profession reconnue.

L'IQPF et le FPSC souhaitent que l'entente formelle soit effective à temps pour que les planificateurs financiers du Québec qui le désirent soient en mesure d'écrire l'examen du CFP^{MD} dès novembre 2009.

De plus amples informations sur cette entente seront affichées sur le site Internet de l'IQPF (www.iqpf.org) et sur celui du FPSC (<http://www.fpccanada.org/>) dans les prochaines semaines.

À propos de l'IQPF

L'IQPF compte actuellement près de 9000 diplômés. L'IQPF est le seul organisme québécois autorisé à décerner le diplôme de planificateur financier. Sa principale raison d'être est de former les meilleurs professionnels en planification financière qui soient et de les accompagner dans leur développement professionnel pour qu'ils demeurent à la fine pointe des nouveaux développements, assurant ainsi la protection du public.

À propos du FPSC

Le Financial Planners Standards Council (FPSC) est un organisme à but non lucratif dont le mandat est de développer, promouvoir et assurer la qualité des standards en planification financière, par le biais de la certification CFP^{MD}, afin de répondre adéquatement aux besoins des Canadiens et de les sensibiliser à l'importance de la planification financière.

Le FPSC régit la marque CFP^{MD} au Canada. Il y a présentement plus de 17 000 CFP^{MD} au Canada et plus de 117 000 individus titulaires d'un permis d'exercice dans 22 pays.

-30-

Sources :

IQPF

Hélène Berger

Directrice adjointe à la direction générale

Directrice, Communications et services aux membres

514 767-4040, poste 247 ou sans frais au 1 800 640-4050

www.iqpf.org

FPSC

Eileen Chadnick

Chadnick Communications (for FPSC)

416 631-7437

eileen@chadnick.com

Heather Mills

FPSC

416 593-8587 x 235

hmills@fpsc.ca